



COMMUNE DE PANISSIERES

PROCES VERBAL REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance de Conseil Municipal du 26 mars 2015 à 20 h 00, en session ordinaire

Présidence de Monsieur Christian MOLLARD, Maire

Une convocation a été adressée à chaque conseiller municipal en date du 23/03/2015.

Présents : Mmes et Mrs MOLLARD Christian, TERRAILLON Régine, GONZALEZ Eric, DUCREUX Anne, MIOCHE Laurent, GUILLAUMOND Monique, DUSSUD Grégory, MERLE J. Michel, BONNASSIEUX Bernard, BEFORT Jean-Marc, JACQUEMOT Estelle, DI QUINZIO Carole, DUCHENE Colette, BONNET Philippe, ALLAIX Gilles, ROCHE Robert, BOISSONNET Annick, DENIS Catherine, FAYE Sylvie, GRANJON Marc, PRAILE Anne, BERTALOTTO Frédérique, SERRAILLE Loïc

Absents excusés :

Secrétaire de Séance : Régine TERRAILLON

MO/ 03 2015

Approbation du Procès verbal de la réunion du 26/02/2015.

1-Vote du budget primitif 2015- Budget principal -

Monsieur le Maire rappelle les choix qui ont guidé l'établissement de ce budget, à savoir, une optimisation toujours plus réfléchie des dépenses et recettes de fonctionnement. Il rappelle le travail important effectué dans ce sens par la commission des finances. En ce qui concerne, la prévision des investissements, il a été décidé d'établir deux listes. L'une vise à prioriser les investissements indispensables notamment d'entretien des bâtiments communaux et d'achats de matériels de voirie. L'autre recouvre des investissements certes nécessaires mais définis comme secondaires. Certains investissements de cette seconde liste pourront être mis en œuvre en fonction de l'obtention de subventions éventuelles des parlementaires sur leurs enveloppes. Ceux-ci seront consultés rapidement. Dans l'optique de continuer à faire baisser la dette communale et ainsi de continuer à assainir la situation financière, pour cette année 2015, il est proposé de ne pas prévoir de nouvel emprunt. Les investissements nécessaires à la rénovation du bourg et notamment les acquisitions foncières progressives de maisons vétustes à des fins de démolition sont à prévoir. La prudence budgétaire affichée cette année tient compte de ces éléments.

Après un bref rappel sur la définition des opérations d'ordre dans un budget, l'adjoint aux finances présente le budget principal 2015 qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 2 673 863 € et en dépenses et recettes d'investissement à 1 104 436 €. Les investissements comprennent entre autres, la réfection des sanitaires de la salle d'animation, l'extension du columbarium, des mises aux normes dans les bâtiments, la réfection d'une partie des poteaux incendie, des ventes et rachats de véhicules.

Le budget assainissement s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 194 036 €. 46 086.00€ sont inscrits aux dépenses imprévues.

Il s'équilibre en dépenses et recettes d'investissement à 417 741 €. 71 300 € sont inscrits pour des travaux de réseaux non encore identifiés.

Le Conseil municipal, à l'unanimité approuve les budgets primitifs 2015, principal et assainissement.

2- Affectation des résultats 2014 - Budget principal L'excédent de fonctionnement constaté en 2014, + 519 523.65 €, est affecté en totalité en

recettes d'investissement au compte 1068, Le déficit d'investissement, - 416 319.25€, est affecté au compte 002 des dépenses d'investissement.

Budget assainissement L'excédent de fonctionnement + 39 440.95 € est affecté en totalité à la section d'investissement au compte 1068, Le déficit d'investissement -167 599.33 € est affecté au compte 001 des dépenses d'investissement,

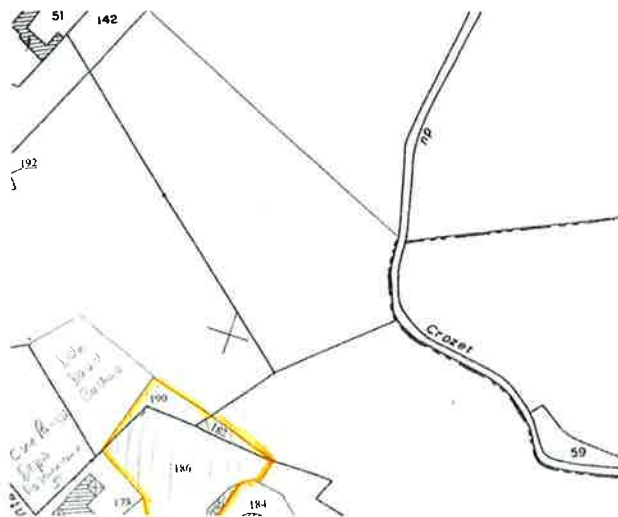
3-Vote des taux communaux 2015 – M. le Maire rappelle que, compte tenu de l'augmentation des bases d'imposition pour l'année 2015, de l'augmentation des taux d'autres collecteurs d'impôts, de la contribution des usagers à l'entretien du réseau d'assainissement, il serait souhaitable de prévoir peu, voir pas d'augmentation des taux communaux cette année.

Après un vote à bulletin secret, les taux communaux ne seront pas augmentés en 2015 (1^{er} tour, 23 votants, 11 voix pour ne pas augmenter les taux, 11 voix pour une augmentation de 1% et 1 voix pour 2% - 2^{ème} tour, 23 votants, 12 voix pour ne pas augmenter les taux, 11 voix pour une augmentation de 1%)

Les taux communaux 2015 restent identiques à ceux de 2014 à 10.27% pour la TH, 14.71% pour le FB, 35.39% pour le FNB. Le produit fiscal attendu est de 815 000 €

4-Approbation des comptes de gestion 2014 – Après avoir constaté la conformité des comptes de gestion et des comptes administratifs 2014, Le Conseil Municipal déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2014 par le receveur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

5-Vente de terrain au Crozet – Lors de la réunion du 10 octobre 2014, une demande d'acquisition de terrain vers la zone artisanale du Crozet avait été déposée pour l'extension de l'activité artisanale CSJ (David Bochard). Après rencontre avec l'artisan, 2 000 m² de terrain serait à détacher de la parcelle AV 193. Ce terrain est situé en zone A du PLU. Le Conseil Municipal donne son accord pour la vente de ce terrain au prix de 0.40 € le m² pour environ 2 000 m². Les frais de bornage et de notaire seront à la charge de l'acquéreur. Il sera expressément mentionné dans l'acte notarié qu'une haie paysagère devra border ce terrain sur la partie haute visible depuis la route de Tarare.



6 – RAPPORT DES COMMISSIONS

6-1-Commission voirie – La communauté de Communes doit faire l'acquisition d'une balayeuse mutualisée par les huit communes. Compte tenu d'une utilisation qui sera plus fréquente par la commune de Panissières, du personnel communal de

Panissières sera mis à disposition des autres communes pour son utilisation. Des matériels adaptables seront, eux, acquis par la commune de Panissières. Une consultation a été lancée pour l'entretien des voiries, curage et autres. Une réunion est prévue pour en débattre.

6-2 Commission sport -communication – La newsletter du 1^{er} trimestre sort cette semaine - Un rappel est fait pour la compétition de trial qui se déroulera ce week-end sur la commune.

6-3 -Commission social-école – Une réunion est prévue pour l'organisation des TAP (temps d'accueil péri scolaires). La question de la pertinence de l'aide aux devoirs est posée. Une concertation a lieu avec la CAF pour la mise en place du PEDT (plan éducatif territorial) qui est devenu obligatoire pour pouvoir prétendre au fonds d'aide de l'Etat. La prise en compte des intervenants possédant le BAFA, ou des équivalences de diplômes reconnus par la CAF, le nombre de personnes diplômées devrait être atteint.

Des questions se posent sur le devenir du Cyber centre et de la Maison des jeunes. Le personnel mis à disposition est actuellement un personnel sous contrat avenir qui n'a pas toujours les compétences requises. La fréquentation des deux structures est en baisse.

Une réunion est prévue avec les coordinateurs enfance jeunesse de la communauté de communes pour la mise en place du nouveau contrat enfance jeunesse (CEJ)

L'avenir du centre de loisirs est très inquiétant par manque de bénévoles permettant le fonctionnement de l'association. Le centre de loisirs est une structure très dynamique qui accueille un nombre important d'enfants à l'étude du soir de l'école primaire, les mercredis après midi et pendant les vacances scolaires. Néanmoins le désinvestissement des parents pose le problème de son existence même. Il paraît évident que tout doit être mis en œuvre pour que cette structure qui apporte un service essentiel soit maintenue. Les réunions de concertation à venir iront dans ce sens.

6-4 – Commission culture – Un compte-rendu de l'Assemblée générale du cinéma est présenté. La diversification de la programmation, le confort de la salle, l'accueil des scolaires et une équipe dynamique a permis de battre le record des entrées bien au-delà des espoirs de l'association. Ce bon chiffre réalisé souligne la pertinence de la rénovation réalisée de cet équipement qui rayonne sur l'ensemble de la communauté de communes voire au-delà.

Au musée du textile, l'association, accompagnée par la chargée de mission est également dynamique ; de nombreuses animations s'y déroulent en ce moment et sont prévues au cours de l'année.

L'office du tourisme est toujours à la recherche de bénévoles supplémentaires pour l'organisation de la marche du monorail.

Le 7 novembre une soirée gospel sera organisée. Le fonctionnement de cette organisation sera étudié par la commission.

L'apéritif à l'occasion de la venue des irlandais dans le cadre du jumelage se déroulera à la salle du St Antoine et sera offert par la commune le 31 juillet.

6-5 – Commission urbanisme – L'étude d'aménagement du centre bourg est toujours en cours. Certains points du règlement sont à réécrire, une réflexion sur les déplacements doux doit être approfondie, les travaux à envisager sur les réseaux doivent être précisés, la complémentarité entre rénovation du bâti ancien et la construction de nouveaux logements doit également être approfondie. Les préconisations du SCOT doivent être traduites dans ce plan global d'aménagement. Une réunion urbanisme et voirie se déroulera le 14 avril pour en débattre et notamment évoquer le plan de circulation qui doit être inclus dans le dossier.

Malgré la pluie, le déplacement du marché du samedi matin s'est fait dans de bonnes conditions. Des perfectionnements sont à apporter, telles que l'extension

dans le haut de la rue, la sortie par les commerçants sédentaires d'étalages devant leur magasin, la signalisation des parkings et le nombre de places. Une inauguration accompagnée d'un évènement musical est à envisager.

Une réunion pour reconstruire la foire de la St Loup se déroulera le 8 avril. Philippe Bonnet en est le responsable.

Le refuge « 4 pattes » pour l'accueil des chiens abandonnés a cessé son activité au bénéfice de la Communauté de communes des collines du matin. Celle-ci est en pourparler pour accueillir les animaux dans un autre refuge à St Etienne le Mollard

6-6-Commission environnement – Suite à un premier envoi de factures d'assainissement, un agent de la SAUR et l'adjointe Anne Ducreux ont tenu une permanence en mairie pour donner les explications nécessaires aux usagers le souhaitant. De nombreux usagers s'y sont rendus et ont reçu les explications demandées.

En ce qui concerne, la facturation communale, une demande d'éclaircissement sera faite après de la SAUR sur le nombre d'abonnements de compteurs de la commune. Le curage et la télé inspection des réseaux sont prévus sur le réseau proche du bâtiment St Antoine.

Le 12 juin 2015, la STEP du Roule, filtres plantés de roseaux sera inaugurée.

Les travaux prévus sur le bassin du jardin public sont toujours à l'ordre du jour. La détection d'une source est nécessaire pour mieux alimenter le bassin. Il n'est pas possible de dire si tout sera prêt pour la St Jean particulièrement pour l'accueil des poissons.

La remise des prix pour le fleurissement est prévue le dimanche 12 avril.

6-7 – Commission finances – Une réunion à lieu le mercredi 01/04 pour l'étude des demandes de subvention.

7 - QUESTIONS DIVERSES

7-1 – Pays du Forez. Des fiches action sont étudiées ; l'une à destination des producteurs fermiers travaillant en circuit court peut être intéressante et sera approfondie. Cette fiche action peut apporter des aides notamment en matière de signalétique ou d'investissements matériels.

7-2 - Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le vœu concernant l'avenir à court et moyen terme de l'hôpital de Feurs. Ce vœu sera adressé à Mme la Directrice de l'ARS.

7-3 – Une rencontre est prévue avec l'entreprise immobilière Rochette pour faire une offre d'achat de terrain au lieu-dit « chez Poche ». Si le projet se concrétisait, une modification du PLU devra être faite pour l'ouvrir à la construction. Une pré-étude est proposée pour aider la commune à se prononcer.

7-4 – Dans la continuité de la découverte des entreprises locales, le 28 avril, visite par le conseil municipal de l'entreprise Flexitech.

7-5 – Il est rappelé qu'une pièce d'identité devra obligatoirement être demandée à tout électeur pour les élections départementales de dimanche.

Fin de la réunion à 23H00. La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée, sauf imprévu, au lundi 4 mai 2015 à 20H